

LE PLANT, LE SOL, L'ENDROIT ET LA SAISON

Vous venez de recevoir un jeune plant d'arbre et deux jeunes plants d'arbustes de marque Végétal Local.

Mais connaissez-vous les différents types de végétaux pouvant être plantés ?

LE PLANT

L'arbre tige est un ligneux (constitué de bois) qui peut dépasser à l'âge adulte plus de 7-8 m de haut. Il est constitué d'une seule tige appelée tronc.

Les arbres tiges sont très souvent utilisés en alignement sur les voiries ou de manière isolée dans les parcs et jardins.

L'arbuste est un ligneux (constitué de bois) qui a les mêmes caractéristiques qu'un arbre mais qui ne dépassera pas les 6-8 m de haut.

Un jeune plant est un végétal de quelques jours à quelques mois (jusqu'à 2 ans) provenant d'un semis de graines ou d'une bouture d'arbre/arbuste.

Il sera plus vigoureux et garantit une reprise supérieure à celle d'un arbre/arbuste plus âgé. De plus, sa plantation est très simple et sa croissance rapide.

Les végétaux de la marque **Végétal**

Local, portée par l'Agence française pour la biodiversité sont utilisés pour l'essentiel des opérations de Bordeaux Métropole.

Ces végétaux sauvages et locaux (prélevés durablement dans la région biogéographique) sont en effet de véritables atouts pour la biodiversité, puisqu'ils fournissent abris et nourriture aux animaux. Du fait de leur adaptation naturelle au sol et au climat, ils sont plus résistants (que ce soit aux variations climatiques ou à de nouvelles maladies) et sont donc plus rapidement autonomes.

Enfin, leur production en circuits courts limite les pollutions liées au transport ainsi que la propagation de potentielles maladies en cas d'importation.

LE SOL

Avant de planter un arbre, la première étape est d'étudier son jardin et de déterminer la composition du sol.

Il existe principalement 3 types de sol (qui peuvent être corrélés) :

- **sableux** : terre légère, facile à travailler
- **limoneux** : terre légère et riche, facile à travailler
- **argileux** : terre lourde, plus difficile à travailler

Un test utile consiste à prélever un peu de terre et d'essayer de former un boudin.

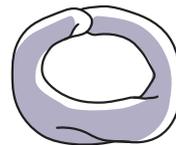
- Si le boudin est friable, il s'agit d'un sol sableux
- Si le boudin est facile à former, le sol est limoneux
- Si le boudin peut dessiner un cercle, le sol est argileux



Friable
Sol sableux



Facile à former
Sol limoneux



Cercle réalisable
Sol argileux

Chaque type de sol est travaillé et amendé différemment. Les amendements vont permettre de créer les bonnes conditions pour une régénération rapide du sol.

Type de sol	Amendements		
	Compost	Broyat	Fumier
Sol compact	X	X	X
Sol sec		X	
Sol pauvre	X		X
Sol drainant	X	X	X

OÙ PLANTER ?

L'exposition

Les arbres et arbustes nécessitent, en fonction de leur espèce, une exposition plus ou moins ensoleillée.

La fiche fournie avec chaque plant indique s'il faut de préférence le planter au soleil ou à mi-ombre.

Les distances réglementaires

De manière générale, il faut respecter les règles suivantes vis-à-vis de la clôture des voisins :

- Si la hauteur de l'arbre/arbuste est inférieure ou égale à 2 m, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 50 cm (article 673 du Code Civil)
- Si la hauteur de l'arbre/arbuste est supérieure à 2 m, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 2 m. (article 673 du Code Civil)

Chaque commune peut avoir des recommandations particulières, il suffit donc de se renseigner sur les distances de plantation auprès de sa mairie.

QUAND PLANTER ?

La période de plantation idéale pour les arbres en racines nues est située entre mi-novembre et fin février, lorsque les végétaux sont en repos végétatif, juste après la chute des feuilles et avant le réveil des bourgeons. Les pluies d'automne sont propices à la reprise des arbres car le sol est plus souple qu'en été. Il faut tout de même que le sol ne soit pas gorgé d'eau.

Les arbres et arbustes qui vous ont été remis doivent être plantés sous 48 heures !

Les racines vont ensuite se dessécher et la plante ne pourra pas correctement s'installer dans son nouveau milieu, voire aura des difficultés à reprendre. Toutefois, vous pouvez légèrement reporter la mise en terre en enveloppant le pied d'un linge humide et en conservant l'ensemble dans un endroit frais, hors de portée du soleil.